Boîtes d'alarmes d'incendie.

3 Douane et N. Front.
5 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 1.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters.
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
[illegible] et St-Charles.
[illegible] et Carondelet.
Canal et Baronne.
Union et Dryades.
Poydras et Remparts.
Girod et Remparts.
Magasins et Girod; Pompe No [illegible].
Lafayette et Delta.
Julia et Water.
Julia, entre Commerce et Tchoupitoulas.
St-Joseph et Sud Peters.
St-Joseph et Camp.
Julia et St-Charles.
Magasins, près Poydras, [illegible], Pompe No 6.
Calliope et S. Peters.
Calliope et Annunciation.
Erato et Constance.
Calliope et Camp.
Calliope et Carondelet.
St-Charles et Erato.
64 Ave. Howard et S. Remparts.
Calliope et Freret.
Julie et Liberté.
Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Basin, Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne.
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro.
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliope.
86 Erato et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
88 Melpomène et Dryades; Pompe No 2.
Tête de la rue Thalie.
Hunter et Tchoupitoulas; Pompe No 1.
Henderson et Front.
Tchoupitoulas, près [illegible]; Pompe No 12.
Race et Annunciation.
Race et Magasins.
Terpsichore et Chippewa; 2me Station de Police.
Religieuses et Market.
Melpomène et Camp.
St James et S. Peters.
Felicité et Chippewa.
Felicité, près Orange.
St Marie et Tchoupitoulas.
St André et Fulton.
Terpsichore et Carondelet.
St André et Magasins.
St Charles Avenue et Felicité.
St André et Dryades.
St André et Magnolia; Pompe No [illegible].
[illegible] N. O. et L. Co. No 1.
Jackson et Laurel; Pompe No [illegible].
Jackson et Colisée.
Annunciation et Soraparu.
Tchoupitoulas et Soraparu.
Jackson et Carondelet.
Jackson et Liberté.
Première et Rousseau.
Première, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
153 Première et [illegible].
154 Dryades et [illegible].
156 Deuxième et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrième et Laurel.
162 Quatrième et [illegible].
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
165 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annunciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
182 Harmonie et Carondelet.
192 Bassin près Conti, [illegible] No 4.
183 Canal et Marais.
184 1304 St Pierre, Station de Police du 4me précinct.
212 Toulouse et Liberté.
213 Douane et N. Robertson.
214 St Louis et N. Villeré.
215 St Louis et N. Claiborne.
216 St Louis et N. Prieur.
217 Bienville et N. Derbigny.
218 Bienville et N. Johnson.
231 Canal et N. Rocheblave.
234 Canal et N. Dupré.
235 Conti et N. Broad.
236 Canal et N. Gènois.
237 Canal et N. Alexandre.
238 Bienville et avenue N. Hagan.
241 Douane et avenue Carrollton.
243 Alexandre et Chemin N. Metairie.
245 Esplanade et N. Remparts.
246 Toulouse et Bourgogne.
247 St-Pierre et N. Claiborne; Pompe No 21.
252 Dumaine et St Claude; Pompe No 19.
253 Ursulines et Liberté.
254 Esplanade et Liberté.
256 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
257 Ursuline et N. Prieur.
261 Ursulines et N. Broad.
263 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No 3.
264 Ste-Anne et N. Miro.
265 Dumaine et N. White.
271 Esplanade et N. Dupré.
272 Esplanade et Pont du Bayou; Station de Chars.
274 Dumaine et avenue Hagan.
276 Esplanade et Bourbon.
281 Touro et Royale.
283 Bourbon et N. Remparts.
284 Champs-Elysées près Dauphine; Station de Police du 5me précinct.
293 Touro et N. Villeré.
313 Annette et Marais.
314 Lapeyrouse et Claiborne.
315 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs-Elysées.
317 Français et Grant.
318 Français et N. Broad; Stern's Factory.
[illegible] Colombus et St-Claude.
[illegible] Colombus et N. Roman.
326 Laharpe et Grande Route St Jean; station des chars.
[illegible] Lapeyrouse et N. Galvez.
[illegible] Chemin du Bayou et N. Dorgenois.
[illegible] Entrée aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
341 Marigny et N. Peters.
342 Mandeville et Marais.
345 Avenue Lafayette et Chartres.
346 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des Chars.
347 Avenue St-Roch et Villeré, Pompe No 8.
351 Mandeville et Marais.
352 Espagne et N. Remparts.
354 Bourgogne et Marigny.
356 Presse et N. Peters; N. R. Railroad.
[illegible] Clouet et Royale.
[illegible] Louisa et Chartres.
[illegible] Dauphine et Montégut.
[illegible] Dauphine et Port, Pompe No [illegible].
[illegible] St-Ferdinand et St-Claude.
[illegible] Marais et Louisa.
[illegible] St. Claude et Congrès.
[illegible] Elmire et Bourgogne.
[illegible] Louisa et Bourgogne.
401 Dauphine et Indépendance.
[illegible] Dauphine et Mazant.
413 Chartres et Mazant.
[illegible] Pologne et N. Remparts; Station de Chars.
415 Avenue Jourdan et Dauphine.
416 Elizardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts.
418 Flood et N. Peters.
421 Delery et N. Peters; Casernes des Etats-Unis.
423 Hancock et Dauphine.
426 Avenue Louisiane et Tchoupitoulas.
427 Avenue Louisiane et Magasins.
428 Avenue Louisiane et Prytanée.
432 Avenue Louisiane et S. Remparts.
432 Baronne et Constantinople.
435 Amelia et avenue St. Charles.
436 Camp et Foucher.
437 Peniston et Colisée.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annunciation et Amelia.
461 Water et Peniston.
462 Constantinople et Tchoupitoulas.
463 Annunciation et avenue Napoléon.
464 Berlin et Magasins; 14me précinct Station de Police.
465 Marengo et Prytanée.
471 Milan et Saratoga.
481 Freret et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11.
491 Colisée et Jena.
492 Cadiz et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée; Station de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchoupitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufossat.
524 Avenue Peters et S. Remparts.
526 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavia.
534 Laurel et avenue Nashville.
536 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville et St-Charles.
545 Avenue Palmer et Prieur.
561 St-Charles et avenue Henry Clay.
562 Hurst et Calhoun.
563 State et Pitt.
571 State et Camp.
572 Avenue Henry Clay et Chestnut.
612 Laurel et Avenue Henry Clay.
613 Tchoupitoulas et Webster.
614 Magasins et Walnut.
615 Broadway et St Charles.
617 Broadway et Esther.
621 Cherokee et Ann.
627 Burdette et Macarty.
631 Cherokee et Hampson.
632 Short et St-Charles.
635 Burdette et Zimple.
642 Hampson et Dublin.
643 Avenue Carrollton et Burthe.
651 Burdette et Hickory.
652 Leonidas et Burthe.
653 Cambronne et Oak.
712 Dublin et Poplar.
713 Jeannette et Joliet.
714 Eagle et Poplar.
725 N. V. R. R. et av. Carrollton.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ARRIVÉES.

Fast mail tous les jours.... 7:35 a m
Express tous les jours.... 6:15 p m
Limited tous les jours.... 8:15 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche.... 8:50 a m
Dimanche excursion.... 9:26 p m

DÉPART.

Fast mail tous les jours.... 8:15 p m
Express tous les jours.... 7:00 a m
Limited tous les jours.... 9:25 a m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche.... 4:00 p m
Dimanche excursion.... 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVÉE.

No 1 limited.... 8:45 a m
No 3 Pan American special.... 8:10 p m
No 3 local.... 4:30 p m
No 7 points Est Louisiane.... 8:30 a m
Excursion du dimanche.
No 9.... 7:05 p m

DÉPART.

No 6 local.... 6:30 a m
No 4 Pan American special.... 9:10 a m
No 8 points Est Louisiane.... 4:30 p m
No 2 limited.... 7:30 p m
Excursion du dimanche.
No 10.... 7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVÉES.

No 3 Chicago limited.... 8:30 p m
No 1 fast mail.... 10:25 a m
No 3 Cincinnati and Louisville 8:30 pm
No 1 Louisville Mail.... 10:25 am
No 25 local mail.... 11:30 p m
No 5 Northern Express.... 7:50 am
No 31 McComb Accd.... 9:40 am
No 37 Dimanche excursion 9:40 p m

DÉPART.

No 4 Chicago limited.... 9:15 a m
No 24 local mail.... 6:30 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:15 a m
No 2 fast mail.... 8:15 p m
No 6 Northern Express.... 6:30 p m
No 2 Louisville Mail.... 8:15 pm
No 32 McComb Accd.... 4:30 pm
No 36 Dimanche excursion 7:20 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVÉES.

Memphis express.... 6:15 a m
Vicksburg express.... 6:20 p m
Bayou Sara Accommodation.... 9:30 a m
Dimanche Excursion.... 9:30 p m

DÉPART.

Memphis express.... 4:00 p m
Vicksburg express.... 7:00 a m
Bayou Sara Accommodation.... 4:10 p m
Dimanche Excursion.... 8:00 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVÉES.

Local.... 11:30 a m
N. O. and Houston.... 5:45 p m
Pacific Coast Express.... 8:50 a m
Sunset Limited.... 6:45 p m

DÉPART.

Local.... 3:40 p m
N. O. and Houston.... 6:55 a m
Pacific Coast Express.... 9:00 p m
Sunset Limited.... 11:55 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVÉES.

Fort Worth and Hot Springs express.... 7:30 a m
Local.... 12:05 p m
California express.... 7:45 p m

DEPART.

California express.... 6:30 a m
Local.... 3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express.... 6:20 p m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVÉE.

Dimanche seulement.
Alger.... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger.... 8:55 a m
Samedi et dimanche seulement.
Alger.... 8:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger.... 6:40 p m

DÉPART.

Dimanche seulement.
Alger.... 6:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger.... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger.... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger.... 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVÉE.

Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair.... 7:00 a m
De Shell Beach.... 10:02 a m
Shell Beach.... 7:00 p m

DÉPART.

Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach.... 4:10 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach.... 5:30 a m
Shell Beach.... 8:00 a m
Belair.... 5:30 p m

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Gentil cottage élevé presque neuf,

825 RUE DUBLIN,

Entre les rues Burthe et Maple.

Successions de Emile Gardette et Marie Roy, sa femme.

Anatole Gardette et als vs Camille Gatto, un mineur.

No 73,650—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 812 rue Perdido—MERCREDI, le 3 août 1904, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en pleine cour le 24 juin 1904, jugement signé en pleine cour le 30 juin 1904 par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent pour cause de maladie, la propriété ci-après décrite dans l'affaire ci-dessus intitulée, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans le carré d'ilet No 93 borné par les rues Dublin, avenue Carrollton, Burthe et Maple (anciennement Seconde), mesurant d'après le titre, 29 pieds, plus ou moins, de face à la rue Dublin, par 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot commence à une distance de 91 pieds de l'encoignure des rues Burthe et Dublin et d'après un croquis de tout charpentage fait par D. E. Seghers, député voyer en date du 17 juin 1904, ledit lot mesure 30 pieds de face à la rue Dublin sur 115 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Etant la même propriété acquise par Emile Gardette en héritage de la succession de Juliette Hartier, veuve d'Emile Gardette, Senior, d'après un jugement de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B le 1er octobre 1895. Enregistré au Bureau des Transferts, livre 156, page 743, le 2 octobre 1895.

Les améliorations comprennent un joli cottage presque neuf élevé sur piliers en briques, retiré de la rue, ayant quatre chambres, cabinet, galerie de devant, cuisine, citerne, lieu d'aisance, hangar, etc., désigné par le numéro 825 rue Dublin.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un crédit de un an et deux ans à l'option de l'acquéreur, en billets portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date du passage de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénando et de vente sans estimation. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles de sécurité contenues dans les actes de vente. L'acquéreur devant assurer les améliorations pour le montant du crédit, accepter la police d'assurance, rembourser la prime non expirée et transférer ladite police au porteur des billets et d'assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1904 et de déposer avec l'encanteur 10 0/0 du prix au moment de l'adjudication et d'avoir droit au loyer seulement à partir du jour de la signature de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant M. C. Soniat, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Charles T. Soniat, avocat.
3 juil—8 10 17 24 31—août 2

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIÉTÉ AUGMENTANT EN VALEUR

Sur les rues Carondelet et Brainard.

RESIDENCE ET LOTS A BATIR.

Bonnes situations pour y demeurer ou pour placement.

Succession de Mme Maria C. Jennings.

No 72,700—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—bureau No 13[illegible] rue Carondelet, JEUDI le 21 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 6 juin 1904, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. La confortable résidence en bois à deux étages No 2263 rue Carondelet à l'encoignure N. O. de la rue Philip, sur un vaste terrain dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Philip, Brainard et Jackson. Elle a une barrière en fer sur la façade, est retirée de la banquette et contenant dix chambres, etc.

Le terrain est décrit comme un certain lot dans l'ilet No 243, borné comme il est dit ci-dessus, désigné par la lettre A sur un plan par C. Lucas Lewis, déposé [illegible], daté le 3 mars 1904, et d'après lequel ledit lot mesurant 52 pieds [illegible] pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur et façade sur la rue Philip de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes et une profondeur sur l'autre côté de la rue Jackson de 127 pieds 7 pouces et 2 lignes sur une largeur sur la ligne du fond de 42 pieds et 7 pouces. Il est composé de tout le lot No 6 sur un plan par C. A. Hedin, architecte, daté le 23 janvier 1848, déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, pour référence et partie du lot No 1 d'après le plan par L. Surgi, voyer, daté le 2 mars 1844, annexé à un acte pardevant Jules Mossy, ancien notaire, daté le 27 mars 1844, et partie du lot No 5 sur un plan par L. Surgi, daté le 2 mars 1844 ci-dessus référé et partie du lot No 5 sur un plan par C. A. Hedin, daté le 23 janvier 1848, ci-dessus référé. Le terrain est tracé en jardin et pelouse. La maison est d'aplomb et confortable et dans un voisinage désirable.

2. Un certain lot de terre dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 243, borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, désigné par la lettre F sur le susdit plan par C. Lucas Lewis, d'après lequel il commence à une distance de 64 pieds [illegible] pouces de l'encoignure des rues Brainard et Philip, et mesurant 27 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Brainard, sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles et une largeur sur la ligne du fond de 27 pieds 10 pouces et 2 lignes. Il est composé de partie des lots originaux Nos 7, 8, 9 et 10 sur le susdit plan par L. Surgi.

3. Un certain lot de terre dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet No 243 borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, désigné par la lettre G sur ledit plan par C. Lucas Lewis, d'après lequel il commence à une distance de 90 pieds 11 pouces 2 lignes de l'encoignure des rues Brainard et Philip, et mesurant 27 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces 2 lignes entre lignes parallèles, et une largeur sur la ligne du fond de 27 pieds 10 pouces 2 lignes. Il est composé de parties des lots originaux Nos 7, 8, 9 et 10 sur le susdit plan par L. Surgi.

4. Un certain lot de terre dans l'ilet No 243 dans le quatrième district de cette ville, borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, désigné par la lettre H sur le susdit plan par C. Lucas Lewis, d'après lequel ledit lot commence à une distance de 118 pieds 9 pouces 4 lignes de l'encoignure des rues Brainard et Philip et mesurant 27 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur 117 pieds 8 pouces 2 lignes entre lignes parallèles et une largeur sur la ligne du fond de 27 pieds 10 pouces 3 lignes. Il est composé de parties des lots originaux Nos 7, 8, 9 et 10 sur le susdit plan par L. Surgi. Les améliorations sur ce lot sont d'une bâtisse double en bois à deux étages Nos 2242 et 2244 rue Brainard contenant 6 chambres. La bâtisse est dans le fond du lot donnant amplement d'espace sur la façade pour des améliorations additionnelles. Les trois derniers lots de terre ci-dessus décrits sont de bons sites à bâtir dans un voisinage tranquille, respectable et agréablement amélioré.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance à [illegible] en un crédit de un et deux ans en paiements égaux représentés par des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt payable annuellement au taux de sept pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et d'assumer les taxes dues et exigibles en 1904 par les acquéreurs en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être aux frais des acquéreurs.

Bernard Titche,
Avocat.
12—juin—12 19 26—juillet 3 10 14.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en Partage.

EN BLOC.

Grande Occasion pour Placement.

Augmentant rapidement en valeur et profitable.

Occupation dans propriété couvrant une vaste étendue spécialement adaptée à de grands intérêts.

Dans une superbe localité pour entrepôt, fabrique ou dépôt.

A proximité très rapprochée des expéditions et chemins de fer, avec raile à tourniquet déjà posés la rendant facilement accessible à n'importe laquelle des lignes de chemins de fer ou d'expéditions.

Cette occasion spéciale est offerte aux capitalistes des presses à coton favorablement connues des Facteurs et Alabama.

Ceci est votre chance.

Wm B. Hayward vs Jack Moore Hayward.

No 73,605—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, 21 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 10 juin 1904, et d'un jugement rendu et signé le 13 juin 1904, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites, en bloc, à savoir—

1° La propriété centrale et bien située connue comme la "Presse à Coton Factors" située dans le premier district de cette ville, comprenant et décrite comme un certain ilet de terre, borné par les rues New Levee, maintenant Peters, Tchoupitoulas, Robin et Henderson, mesurant 355 pieds 6 pouces de face à la rue Peters, 417 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Robin, 384 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Henderson et 199 pieds 7 pouces de face à la rue Tchoupitoulas. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant un entrepôt substantiellement bâti en briques et hangars de vaste capacité, admirablement installé pour l'entrepôt et compression de coton. Il est complètement équipé avec appareils à vapeur et puissantes machines de compression. Sujet à bail expirant le 1er septembre 1904.

2° Le magnifique et central entrepôt, connu comme la "Presse à Coton Alabama," situé dans le premier district de cette ville, comprenant et décrit comme un certain ilet de terre borné par les rues Tchoupitoulas, Robin, St Thomas et Terpsichore (autrefois Joséphine), mesurant 436 pieds, 3 pouces 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 320 pieds de face à la rue Terpsichore, 325 pieds 7 pouces de face à la rue Robin, et 310 pieds 2 pouces de face à la rue St Thomas. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant les bien construits hangars et briques [illegible] à y placer avec facilité une grande quantité de coton. Cette propriété a une extra vaste étendue. Sujet à un bail expirant le 1er septembre 1904.

Les deux propriétés ci-dessus décrites seront vendues ensemble ou en bloc.

La propriété ci-dessus est adaptée pour plusieurs autres usages en dehors de l'emmagasinage et la compression du coton. Elle est si près du fleuve qu'elle a tous les avantages d'une batture. Sur la rue Robin il y a un double rail tourniquet et sur la rue Terpsichore il y a également un rail tourniquet donnant en conséquence un avantage spécial à une fabrique ou entrepôt ou dépôt ou bien à une vaste entreprise commerciale. La demande pour une propriété de ce genre est constamment augmentante et aucune n'offre de plus grand motif pour augmentation de valeur dans l'avenir. La facilité avec laquelle les marchandises peuvent être transportées au et du débarcadère et chemins de fer, et l'espace si étendu pouvant être utilisé doit appeler l'attention du marchand ou du placeur.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un crédit d'un an, deux et trois ans, devant être démontrée par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 6 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, les dits billets devant être spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité incluant le pacte de non aliénando. Les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en 1904, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente par devant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Fenner, Henderson et Fenner, W. McL. Fayssoux, Henry G. McCall, Gibbs Morgan, avocats.

19 juin—19 19 26—juillet 3 10 17 21

Succession de W. W. Washburn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 73,158—Division E—Attendu que Frank S. Flowers présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu W. W. Washburn, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne sera pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —W. R. Stringfellow, avocat. 8 juil—8 12 17

AVIS AUX CREANCIERS.

John Sabaque vs T. P. Toups.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73,452—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte présenté par John A. Klotz, liquidateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Theodore Cotonio, avocat. 9 juil—9 14 19

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Pierre J. Esnard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,771—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par Dr Paul E. Bechet, exécuteur testamentaire du défunt ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —Chas J. Théard, avocat. 8 juil—8 12 17

Succession de George Awan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,181 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Louis A. Fiasse, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. J. Moral, avocat. 7 juil—7 11 16

Succession de Bridget Ford et Patrick Trower (Consolidées).

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—Nos 72,922—70,4[illegible]—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas J. Trower, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. H. McCaleb, Jr. avocat. 7 juil—7 11 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

[illegible] JUDICIAIRE
Vente de Propriété Immobilière du Troisième District,

Connue comme les Nos 3435 et 3447 rue Dauphine entre les rues Elmire et Desiré.

John Baumer vs Ernest F. Peters.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,564—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 4 août 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Deux dans l'ilet borné par les rues Grands Hommes (maintenant Dauphine), Elmire, Craps (maintenant Bourgogne) et Désiré, sur un plan du faubourg Montreuil dressé par L. Surgi, ingénieur civil, daté le 26 février 1850 (dans le temps déposé en ce bureau), et mesurant, d'après ledit plan, trente pieds sept pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent pieds

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Sidney F. Gautier, avocat pour le plaignant.
1 juillet—1 2 8 15 22 29—août 4

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIEN[illegible]

Pour les Etats-Unis, Port compris:

12 - - - Un an | $6 - - - 6 mois | $3 [illegible] s

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, [illegible]:

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3.7[illegible]

EDITION HEBDOMAD[illegible]

Paraissant le Samedi Matin

Pour les Etats-Unis, port compris:

Un an | $1.50 - - 6 mois | $1.00 - - [illegible]